



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

PROCÈS-VERBAL D'UNE SESSION DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY TENUE À LA SALLE 302 DE L'ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER, À MONTMAGNY, LE MARDI 13 NOVEMBRE 2018 À 20 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES MAIRES SUIVANTS :

MESDAMES

- DANYE ANCTIL, municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
- CHANTAL CÔTÉ, représentante de la municipalité de Cap-Saint-Ignace

MESSIEURS

- CLAUDE DOYON, municipalité de Saint-Fabien-de-Panet
- ALAIN FORTIER, municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
- BRUNO GAGNÉ, municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton
- RICHARD GALIBOIS, municipalité de Berthier-sur-Mer
- PIERRE GARIÉPY, municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues
- DONALD GILBERT, municipalité de Saint-Just-de-Bretenières
- FRÉDÉRIC JEAN, municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- LOUIS LACHANCE, municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard
- RÉMY LANGEVIN, Ville de Montmagny
- ÉMILIE MORENCY, municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud
- ALAIN ROBERT, municipalité de Lac-Frontière
- ALAIN TALBOT, municipalité de Saint-Paul-de-Montminy

SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME JOCELYNE CARON, PRÉFET.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Mme Nancy Labrecque, directrice générale, et M. Daniel Racine, directeur général adjoint et coordonnateur en aménagement.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Madame le préfet souhaite la bienvenue à tous et en particulier à M. Gagné, nouvellement élu. Elle constate le quorum et déclare la session ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour déposé;

IL EST PROPOSÉ PAR : MME DANYE ANCTIL
APPUYÉ PAR : M. ALAIN FORTIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le projet d'ordre du jour pour la session du 13 novembre 2018 soit adopté avec Varia ouvert.

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour avec Varia ouvert
3. Adoption du procès-verbal du 9 octobre 2018
4. RENCONTRES
5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES
 - 5.1 Liste des comités – Nominations à la session du 28 novembre 2018
 - 5.2 PAGIEPS
 - 5.3 Dépôt d'une demande de financement – Programme Climat municipalités Phase 2 – Volet 2
 - 5.4 Priorités 2018 de la MRC de Montmagny
 - 5.5 Cours d'eau
 - 5.5.1 Branche 11 du cours d'eau Fraser à Cap-Saint-Ignace
 - 5.5.2 Autorisation de dépôt d'autorisation auprès du

2018-11-01



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

- ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
- 5.6 Édifice Amable-Bélanger
 - 5.6.1 État des revenus et dépenses au 31 décembre 2018 et budget 2019
 - 5.6.2 Projet de location
- 5.7 Demande d'appui – Projet de clinique médicale privée à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- 5.8 Ententes de développement culturel 2018-2019 – Appel de projets pour bonification
- 5.9 Ressources humaines
 - 5.9.1 Immigration
 - 5.9.2 Gestion des matières résiduelles
- 6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 6.1 Avis de conformité ou d'opportunité - Appui
 - 6.1.1 Projet de Saint-Fabien-de-Panet
 - 6.1.2 Autres demandes
 - 6.2 Pacte rural
 - 6.2.1 Projets
 - 6.2.1.1 Aménagement d'un parc urbain – Montmagny
 - 6.2.1.2 Reddition de compte - Rendez-vous de la ruralité 2018
 - 6.2.1.3 Rendez-vous de la ruralité
 - 6.2.2 Recommandations du Comité de suivi du Pacte rural
 - 6.3 Programme PADF
 - 6.3.1 Ressources humaines
 - 6.3.2 Entente avec le ministère
 - 6.4 Projets régionaux
 - 6.4.1 Parc régional des Appalaches
 - 6.4.2 Loisirs intermunicipaux
 - 6.5 PDZA et L'ARTERRE
 - 6.5.1 Prochain rendez-vous PDZA
 - 6.5.2 Mise en place du service ARTERRE
 - 6.6 Tourisme
 - 6.6.1 Prochain rendez-vous du Tourisme le 7 décembre 2018
 - 6.6.2 Autres
 - 6.7 Agrile du frêne
- 7. CORRESPONDANCE
- 8. FINANCES
 - 8.1 Comptes d'octobre 2018
 - 8.2 État des revenus et dépenses préliminaires au 8 novembre 2018
 - 8.3 Affectation 2018
- 9. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 10. VARIA OUVERT
 - 10.1 Mise à jour des règlements
- 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 OCTOBRE 2018

2018-11-02

IL EST PROPOSÉ PAR : M. FRÉDÉRIC JEAN
APPUYÉ PAR : M. RÉMY LANGEVIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la session du 9 octobre 2018 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

2018-11-03

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

4. RENCONTRES

5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES

5.1 LISTE DES COMITÉS – NOMINATIONS À LA SESSION DU 28 NOVEMBRE 2018

CONSIDÉRANT qu'il y aura élection à la mairie de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud le 2 décembre 2018;1

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS
APPUYÉ PAR : M. ALAIN FORTIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny fasse la nomination sur les divers comités de la MRC lors de la session du 15 janvier 2019.

ADOPTÉ

5.2 PAGIEPS

- CONSIDÉRANT la mesure 11 du PAGIEPS du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour poursuivre les Alliances pour la solidarité;
- CONSIDÉRANT que cette mesure vise à mettre en place une approche de gouvernance territoriale reconnaissant l'autonomie des acteurs locaux et régionaux dans la définition des besoins et du potentiel de leurs milieux;
- CONSIDÉRANT que le Fonds québécois d'initiative sociale (FQIS) sera confié aux régions afin de favoriser la mobilisation et la concertation locale et régionale ainsi que le soutien aux projets;
- CONSIDÉRANT que la région doit constituer une table régionale de lutte contre la pauvreté;
- CONSIDÉRANT que cette table sera notamment constituée d'un représentant pour chacun des territoires de la Chaudière-Appalaches;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS
APPUYÉ PAR : MME CHANTAL CÔTÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE reconnaître la CDC Montmagny-L'Islet comme le représentant de la MRC de Montmagny au sein de la Table régionale de lutte à la pauvreté pour la région Chaudière-Appalaches et que la préfet de la MRC de Montmagny, Mme Jocelyne Caron, soit autorisée à signer pour et au nom de la MRC tous les documents relatifs à l'Alliance pour la solidarité.

ADOPTÉ

2018-11-04



No de résolution
ou annotation

2018-11-05

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

5.3 DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT – PROGRAMME CLIMAT MUNICIPALITÉS PHASE 2 – VOLET 2

CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny, en collaboration avec celle de L'Islet, souhaite agir afin de diminuer les GES sur le territoire en déposant un projet au programme Climat municipalités Phase 2 – Volet 2;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. FRÉDÉRIC JEAN
APPUYÉ PAR : M. LOUIS LACHANCE

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE payer sa part des coûts admissibles au projet, soit une contribution monétaire de 8 256 \$ qui sera investie dans les postes de dépenses suivant : communications, déplacements, services externes, formations.

DE contribuer en nature au projet pour un montant de 8 242 \$ dans les postes de dépenses suivant : administration, services externes, communications, salaires et traitements.

ADOPTÉ

5.4 PRIORITÉS 2018 DE LA MRC DE MONTMAGNY

Parmi les priorités identifiées, il y a la desserte du territoire en gaz naturel.

À titre informatif, l'étude financée par le gouvernement provincial devrait être déposée auprès du gouvernement d'ici la fin de novembre 2018.

5.5 COURS D'EAU

5.5.1 BRANCHE 11 DU COURS D'EAU FRASER À CAP-SAINT-IGNACE

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny va réaliser des travaux d'entretien dans la branche n° 11 du cours d'eau Vincelotte à la hauteur des lots 3 250 631, 3 250 620, 3 250 621 et 3 250 622;
- CONSIDÉRANT qu'une soumission a été demandée à « Excavations Laurent et Frédéric Proulx » et que le prix soumis, pour une longueur d'environ 624 mètres, est estimé à environ 3 494,40 \$, plus les taxes, en plus des travaux pour réinstaller les ponceaux si requis;
- CONSIDÉRANT que la MRC va refacturer à la Municipalité de Cap-Saint-Ignace le coût des travaux acceptés par les propriétaires;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. DONALD GILBERT
APPUYÉ PAR : MME CHANTAL CÔTÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE les travaux d'entretien dans la branche n° 11 du cours d'eau Vincelotte soient réalisés au coût estimé de 3 494,40 \$, plus les taxes, et que le coût réel des travaux

2018-11-06



No de résolution
ou annotation

2018-11-07

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

réalisés soit refacturé à la Municipalité de Cap-Saint-Ignace.

ADOPTÉ

5.5.2 AUTORISATION DE DÉPÔT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

CONSIDÉRANT que des demandes d'autorisation doivent être déposées au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour les entretiens de cours d'eau.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE GARIÉPY
APPUYÉ PAR : M. RÉMY LANGEVIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny autorise Mme Lucie Lacasse, M. Vincent Rioux et Mme Aurélie Bousquet à déposer des demandes d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

ADOPTÉ

5.6 ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER

5.6.1 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 DÉCEMBRE 2018 ET BUDGET 2019

L'état des revenus et dépenses est déposé au Conseil de la MRC.

5.6.2 PROJET DE LOCATION

- CONSIDÉRANT le projet d'entente pour la location d'espaces bureaux à la nouvelle députée de la Côte-du-Sud et ministre déléguée au développement économique régional;
- CONSIDÉRANT que l'entente de principe prévoit les améliorations locatives suivantes :

A) à la charge de la MRC (1 à 4) :

- 1) Fermeture de l'ouverture afin d'isoler les locaux résiduels du CLD et de ceux du locataire tel qu'indiqué à l'item A sur plan joint en annexe 1;
- 2) Démantèlement et sortie du système de rangement actuellement dans la salle 214;
- 3) Fourniture d'un bureau de travail dans le local 209 subdivisé;
- 4) Fourniture d'un bureau de travail pour deux personnes dans la salle 214.

B) Partage à 50 % entre la MRC et le locataire (5 et 6):



No de résolution
ou annotation

2018-11-08

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

- 5) Les travaux visant la préparation et l'installation d'un mur vitré et d'une porte vitrée dans le bureau 214;
- 6) Les travaux visant la préparation et l'installation d'une cloison séparatrice vitrée dans le bureau 209 (visant la subdivision du bureau 209 en 2 bureaux de travail).

C) À 100 % à la charge du locataire (7 et 8) :

- 7) Aménagement d'une porte d'accès au bureau 209;
- 8) Aménagement d'une porte d'accès au bureau 215.

IL EST PROPOSÉ PAR : MME CHANTAL CÔTÉ
APPUYÉ PAR : M. DONALD GILBERT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny autorise la réalisation des travaux d'aménagement (et de subdivision du CLD) conformément au budget déposé en vue de louer pour quatre (4) ans les espaces d'une superficie de 1 207 p.c. à la nouvelle députée de la Côte-du-Sud et ministre déléguée au développement économique régional.

ADOPTÉ

5.7 DEMANDE D'APPUI – PROJET DE CLINIQUE MÉDICALE PRIVÉE À SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

- CONSIDÉRANT le projet de clinique médicale privée dans la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;
- CONSIDÉRANT l'importance des services de proximité et de santé pour les citoyens mais également dans les milieux ruraux;

2018-11-09

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ALAIN FORTIER
APPUYÉ PAR : M. RÉMY LANGEVIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny appuie le projet de clinique médicale privée dans la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-sud.

ADOPTÉ

5.8 ENTENTES DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2018-2019 – APPEL DE PROJETS POUR BONIFICATION

Le programme vient tout juste de sortir et les appels de projets doivent être déposés d'ici la fin du mois. Nous travaillons à favoriser des projets culturels sur tout le territoire.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

5.9 RESSOURCES HUMAINES

5.9.1 IMMIGRATION

- CONSIDÉRANT le départ de M. Donald Veilleux, il est proposé l'engagement de deux ressources;
- CONSIDÉRANT que le financement des ressources est via le Projet Innovat déposé au MIDI par la MRC;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. LOUIS LACHANCE
APPUYÉ PAR : M. CLAUDE DOYON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE M. Alain Brebion soit engagé à 4 jours/semaine.

QUE Mme Suzy Fopa soit engagée à 2 jours/semaine.

ADOPTÉ

5.9.2 GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT que la technicienne en environnement et gestion de cours d'eau sera en congé de maternité au printemps 2019, on propose l'engagement de Mme Clarisse Bernard à 3 jours/semaine;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS
APPUYÉ PAR : M. PIERRE GARIÉPY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE Mme Clarisse Bernard soit engagé à 3 jours/semaine jusqu'au 31 décembre 2018 et à temps plein en 2019 afin de prendre la relève pendant le congé de maternité de Mme Lucie Lacasse.

ADOPTÉ

6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

6.1 AVIS DE CONFORMITÉ OU D'OPPORTUNITÉ - APPUI

6.1.1 PROJET DE SAINT-FABIEN-DE-PANET

RÈGLEMENT 337-2018

Règlement décrétant un emprunt de 512 977 \$ afin de financer la subvention du ministère des Transports accordée dans le cadre du programme Réhabilitation du réseau routier local, volet Redressement des infrastructures.

Rues et rangs : Rang Ste-Marie, de la Route Lemieux et du Rang St-Jean-Brébeuf.

IL EST PROPOSÉ PAR : MME DANYE ANCTIL
APPUYÉ PAR : M. ALAIN ROBERT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

2018-11-10

2018-11-11

2018-11-12



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

QUE la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à émettre un avis d'opportunité à la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet pour le règlement 337-2018.

QUE la MRC de Montmagny confirme que ce règlement est conforme au schéma d'aménagement, au document complémentaire et aux divers règlements en vigueur.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION N° 18-11248

Modification du règlement d'emprunt 337-2018.

Même réseau routier, mais un montant total d'investissement de 569 974 \$ pour les travaux de réfection. Soit 56 997 \$ pris à même le surplus accumulé et un emprunt de 512 977 \$.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. DONALD GILBERT
APPUYÉ PAR : M. ALAIN ROBERT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à émettre un avis d'opportunité à la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet pour la modification apportée au règlement 337-2018 tel que décrit dans la résolution no 18-11248.

QUE la MRC de Montmagny confirme que ce règlement est conforme au schéma d'aménagement, au document complémentaire et aux divers règlements en vigueur.

ADOPTÉ

2018-11-13

6.1.2 AUTRES DEMANDES

Demande d'appui – Prolongement du réseau d'égout et d'aqueduc dans le secteur du « Pied de la côte » à Saint-Fabien-de-Panet.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉMY LANGEVIN
APPUYÉ PAR : MME CHANTAL CÔTÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny appuie la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet dans sa demande d'aide financière au sein du programme FEPTEU phase II pour le prolongement de ses réseaux d'aqueduc et d'égout dans la partie est de son périmètre d'urbanisation (secteur du « Pied de la Côte »).

ADOPTÉ

2018-11-14

6.2 PACTE RURAL

6.2.1 PROJETS

6.2.1.1 AMÉNAGEMENT D'UN PARC URBAIN – MONTMAGNY

IL EST PROPOSÉ PAR : M. DONALD GILBERT

2018-11-15



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

APPUYÉ PAR : M. ÉMILIE MORENCY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny, dans le cadre du Pacte rural, verse une aide financière de 119 000 \$ à la Ville de Montmagny pour la réalisation du projet Aménagement d'un skatepark urbain, un projet représentant un investissement total de 220 000 \$.

ADOPTÉ

2018-11-16

6.2.1.2 REDDITION DE COMPTES – RENDEZ-VOUS DE LA RURALITÉ 2018

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE GARIÉPY
APPUYÉ PAR : M. FRÉDÉRIC JEAN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny réserve dans le budget du Pacte rural volet régional une somme de 4 000 \$ pour la réalisation du Rendez-vous annuel de la ruralité au printemps 2019, un projet représentant un investissement total de 5 000 \$.

ADOPTÉ

6.2.1.3 RENDEZ-VOUS DE LA RURALITÉ

Le cahier de charge pour la tenue du prochain Rendez-vous de la ruralité est déposé au conseil et les municipalités sont invitées à déposer leur candidature avant la réunion de janvier 2019. À la séance de janvier, le choix de la municipalité hôte sera alors déterminé.

6.2.2 RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE SUIVI DU PACTE RURAL

Considérant que le programme du Pacte rural actuel se termine en mars 2020, les analystes et le Comité du Pacte rural devront s'assurer que les projets déposés en 2019 aient la certitude d'être réalisables avant la date de fin du programme annoncée.

6.3 PROGRAMME PADF (Programme d'aménagement durable des forêts)

6.3.1 RESSOURCES HUMAINES

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉMY LANGEVIN
APPUYÉ PAR : M. PIERRE GARIÉPY

2018-11-17



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny procède à l'engagement à titre contractuel pour un an de M. Mayabassim N'djao à titre de coordonnateur au développement et à la mise en valeur du milieu forestier.

ADOPTÉ

6.3.2 ENTENTE AVEC LE MINISTÈRE

La MRC de Montmagny, gestionnaire du programme, est en attente de la signature du nouveau ministre pour procéder à l'acceptation des projets des différentes MRC du territoire.

Malgré ce retard, le ministère des Forêts de la Faune et des Parcs nous demande de préparer des projets et de les mettre au budget 2018-2019, même si ceux-ci ne pourront être faits qu'à l'été 2019.

La MRC de Montmagny bénéficie d'une enveloppe d'environ 75 000 \$ sur trois ans (25 000 \$ par année) pour réaliser des projets de voirie sur terres publiques et pour la promotion de l'utilisation du bois.

À titre d'exemples : le chemin des Limites à Saint-Fabien-de-Panet, la route Carter à Saint-Just-de-Bretenières et la route Saint-Pierre à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud pourraient faire l'objet d'améliorations subventionnées pour les portions en terres publiques.

6.4 PROJETS RÉGIONAUX

6.4.1 Parc des Appalaches

IL EST PROPOSÉ PAR : M. CLAUDE DOYON
APPUYÉ PAR : M. ALAIN TALBOT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny appuie la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet dans sa demande d'utilisation à des fins touristiques communautaires (refuges en location) dans le secteur de l'accueil des sentiers (localisation : 46°41'36.01" N; 70°11'01.82" O).

QUE ce projet est conforme aux objectifs d'aménagement touristiques du Parc des Appalaches et aux objectifs de protection et de mise en valeur des forêts de la MRC de Montmagny

ADOPTÉ

6.4.2 Loisirs intermunicipaux

Le coordonnateur à l'aménagement informe le conseil que le service de loisirs intermunicipaux se terminera à la fin 2018 considérant la fin du programme d'aide financière utilisé comme source de revenu. Le comité et le personnel du service ont été informés de la fin du



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

projet par l'agent rural qui faisait le suivi financier du projet.

Sans être un projet répondant à des objectifs identiques, il est à noter que la MRC est en attente d'une réponse à un projet déposé pour l'engagement d'une ressource en culture et loisir.

6.5 PDZA ET L'ARTERRE

6.5.1 PROCHAIN RENDEZ-VOUS PDZA

16 novembre 2018 :

Comité directeur du PDZA pour la présentation du rapport d'étape et la planification du Forum 2.

29 novembre : Forum 2 à Cap-Saint-Ignace

À partir de la dizaine d'ateliers de consultation et du Forum 1, élaborer des projets rassembleurs pour le développement de l'agriculture et dynamiser le territoire.

6.5.2 MISE EN PLACE DU SERVICE L'ARTERRE

Le coordonnateur à l'aménagement informe le conseil de la mise en place du service L'ARTERRE visant à mailler les producteurs agricoles cédants et les aspirants.

La personne mandatée pour ce service pour le territoire des MRC de Montmagny et L'Islet est Mme Geneviève Potvin.

6.6 TOURISME

6.6.1 PROCHAIN RENDEZ-VOUS DU TOURISME LE 7 DÉCEMBRE 2018

Le coordonnateur à l'aménagement rappelle l'invitation du prochain Rendez-vous touristique qui aura lieu le 7 décembre prochain à la MRC.

6.6.2 AUTRES

Aucun autre sujet abordé.

6.7 AGRILE DU FRÊNE

Suite aux demandes des municipalités, le dossier de recherche concernant l'agrile du frêne sera confié à Mme Clarisse Bernard, chargée de projet, qui a une formation en écologie terrestre (végétaux et insectes).

7. CORRESPONDANCE

8. FINANCES

8.1 COMPTES D'OCTOBRE 2018

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILIEEN MORENCY
APPUYÉ PAR : M. ALAIN FORTIER

2018-11-19



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la liste des comptes à payer d'octobre 2018 soit acceptée.

No	Montant	Fournisseur
C1800563	232.00	Fonds de l'information
C1800564	4 875.00	Ministre des Finances du Québec
C1800565	229.95	Tourisme Chaudière-Appalaches
C1800566	129.71	Hôtel l'Oiselière
C1800567	82.78	Auberge des Dunes
C1800568	121.81	Vigneault Montmagny inc.
C1800569	912.05	Kone inc.
C1800570	165.00	Club d'astronomie Le Ciel étoilé
C1800571	689.85	Lemieux Nolet
C1800572	342.16	Revenu Québec
C1800573	339.18	Le Groupe M Médias inc.
C1800574	632.36	Jaguar Média inc.
C1800575	65 921.76	Gaudreau environnement inc.
C1800576	35.00	Mont-Bélair
C1800577	546.13	Formations Cécile Demers inc.
C1800578	31.56	Purolator inc.
C1800579	7 473.38	Centre de transfert tech. en écologie
C1800580	57.00	Musée de l'Isle-aux-Grues
C1800581	816.09	Monyvill enr.
C1800582	11 500.00	Programme RénoRégion
C1800583	12 000.00	Programme RénoRégion
C1800584	3 572.00	Programme RénoRégion
C1800585	1 023.28	Association des aménagistes régionaux
C1800586	631.87	Appalaches Lodge Spa
C1800587	799.48	René Samson inc.
C1800588	25.00	Comité ZIP du Sud de l'estuaire
C1800589	75.00	Filiale 150 Bernatchez Montmagny
C1800590	436.34	Chalets et villégiature Daaquam
C1800591	1 088.20	Daniel Thibault, photo
C1800592	25.34	Industrielle Alliance
C1800593	360.00	Pelletier, Lise
C1800594	114.98	Domaine La Charmante
C1800595	28.00	Mont-Bélair
C1800596	10.52	Purolator inc.
C1800597	1 650.63	Location Sauvageau
C1800598	570.28	Les Alpagas du Cap
C1800599	216.52	Microbrasserie Côte-du-Sud
C1800600	4 955.59	Dossier FLI
C1800601	259.84	Bernier imprimeurs inc.
C1800602	2 400.00	Municipalité de Berthier-sur-Mer
C1800603	2 400.00	Municipalité St-Pierre-de-la-Riv.-du-Sud
C1800604	2 400.00	Municipalité St-François-de-la-Riv.-du-Sud
C1800605	10 601.86	Ville de Montmagny
C1800606	500.00	École St-Nicolas
SOUS-TOTAL	141 277.50 \$	
L1800194	11 554.50	Revenu Canada
L1800195	33 263.26	Ministre du Revenu du Québec
L1800196	1 301.44	Desjardins Sécurité financière
L1800197	741.62	Télus mobilité
L1800198	373.20	Comm. adm. de régime de retraite
L1800199	40.18	Cogeco câble Québec
L1800200	4 839.04	Industrielle-Alliance assurance
L1800201	2 223.23	Revenu Canada
L1800202	86.34	Télus Québec
L1800203	214.84	Télus Québec
L1800204	759.50	Télus Québec
L1800205	86.18	Télus Québec
L1800206	487.88	Visa
L1800207	124.96	Monetico



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

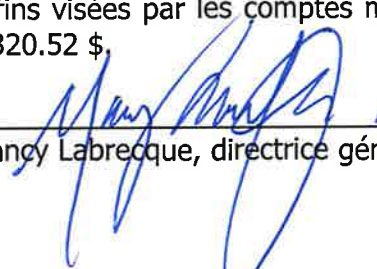
L1800208	123.74	Groupe Négotel inc.
L1800209	1 824.51	Hydro-Québec
L1800210	4 728.68	Hydro-Québec
SOUS-TOTAL	62 773.10 \$	
P1800186	722.63	Bureautique Côte-Sud enr.
P1800187	384.02	Journal l'Oie blanche
P1800188	68.75	Montmagny Air Service inc.
P1800189	270.00	Carrefour jeunesse-emploi MRC de Mty
P1800190	200.00	Gendron, Bruno
P1800191	1 056.62	Impression Rive-Sud
P1800192	495.00	Transport collectif de la MRC de Mty
P1800193	284.18	Magasin coop IGA de Montmagny
P1800194	162.92	Québec linge service d'uniformes
P1800195	2 341.64	Carrefour mondial de l'accordéon
P1800196	217.26	Cytech Corbin
P1800197	48.28	Coop de services à domicile
P1800198	2 458.23	Gestion Transicio
P1800199	3 678.14	Gesmath
P1800200	41.25	Picard, Brenda
P1800201	332.28	ProContact informatique
P1800202	259.82	6tem TI
P1800203	100.00	Diabaté, Ardjouma
P1800204	18 597.86	Les Concassés du Cap inc.
P1800205	1 144.00	Excel-Tours
P1800206	50 000.00	Transport collectif de la MRC de Mty
P1800207	88.48	Bureautique Côte-Sud enr.
P1800208	425.40	Fédération québécoise des municipalités
P1800209	440.00	Journal l'Oie blanche
P1800210	410.00	Montmagny Air Service
P1800211	282.28	Carrefour Jeunesse-Emploi MRC de Mty
P1800212	5 574.86	Tourisme Chaudière-Appalaches
P1800213	760.00	Chambre de commerce de Montmagny
P1800214	1 505.87	MRC de Bellechasse
P1800215	192.00	Transport collectif de la MRC de Mty
P1800216	1 963.69	Bistro Lafontaine
P1800217	63.69	Magasin Coop IGA de Montmagny
P1800218	488.64	Carrefour mondial de l'accordéon
P1800219	261.98	Vigneault Montmagny inc.
P1800220	724.18	Cytech Corbin
P1800221	428.84	Ferme forestière du pin croche
P1800222	442.65	Location de tentes DJR
P1800223	99.23	Services de café van Houtte inc.
P1800224	48.00	Picard, Brenda
P1800225	3 443.51	Procontact informatique
P1800226	75.00	Beaumont, Philippe
P1800227	48.00	Marois, Micheline
P1800228	48.00	Rodrigue, Marie
P1800229	1 358.35	Bureautique Côte-Sud enr.
P1800230	252.95	Journal l'Oie blanche
P1800231	419.66	Tourisme Chaudière-Appalaches
P1800232	285.00	Chambre de commerce de Montmagny
P1800233	1 918.69	Bistro Lafontaine
P1800234	47.50	Québec linge
P1800235	816.32	Procontact informatique
P1800236	344.82	Québec international
SOUS-TOTAL	104 269.92 \$	
TOTAL	308 320.52 \$	

Chèque annulé

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Nancy Labrecque, directrice générale de la MRC de Montmagny, certifie que la MRC de Montmagny dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant 308 320.52 \$.


Nancy Labrecque, directrice générale



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

8.2 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES PRÉLIMINAIRES AU 8 NOVEMBRE 2018

Le conseil prend acte de l'état des revenus et dépenses au 8 novembre 2018 (incluant une première estimation au 31 décembre 2018).

8.3 AFFECTATION 2018

IL EST PROPOSÉ PAR : M. DONALD GILBERT
APPUYÉ PAR : M. FRÉDÉRIC JEAN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny autorise les affectations suivantes :

- | | |
|--|-----------|
| - Surplus (déficit) en Aménagement et mise en valeur du territoire | 36 500 \$ |
| - Fonds réservé – Fibre optique entretien | 5 000 \$ |
| - Surplus affectés CLD 60 % convention part. | 8 500 \$ |
| - Affectations 2018 aux activités d'investissements | 17 027 \$ |

ADOPTÉ

2018-11-20

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. VARIA OUVERT

10.1 MISE À JOUR DES RÈGLEMENTS

Quelques questions en lien avec la révision des règlements municipaux en cours ainsi que les règlements sur la sécurité, la paix et l'ordre, et les nuisances, applicables par la SQ.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

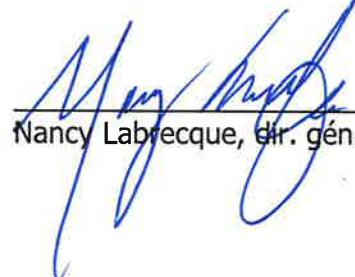
IL EST PROPOSÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS
APPUYÉ PAR : M. ALAIN FORTIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la présente session soit levée à 20 h 56.

ADOPTÉ


Jocelyne Caron, préfet


Nancy Labrecque, dir. gén. et sec.-très.

2018-11-21